L'inauguration de l'exposition ouvrière de Lyon

Lyon, 10 juin. — Aujourd'hui a eu lieu l'inauguration de l'exposition ouvrière. M. Gailleton, maire de Lyon, qui présidait, a prononcé un long discours dans lequel il a insisté sur le caractère particulièrement pacifique de cette exposition.

M. Gailleton reconnaît la nécessité d'améliorer le sort des ouvriers notamment par la réduction des heures de travail et l'augmentation des salaires, mais ces réformes doivent être étudiées avec méthode et prudence.

L'orateur répudie l'agitation bruyante, le tumulte de la rue, les appels à la violence qui mettent en fuite les capitaux et paralysent les bonnes volontés. Il a terminé en exhortant les ouvriers à la patience.

Le grand steeple d'Auteuil

Paris, 10 juin. — La solennité du grand steeple avait attiré aujourd'hui à Auteuil, une assistance nombreuse. La présence de quatre champions anglais ajoutait encore cette année à l'attrait de notre grande épreuve internationale. Voici les résultats de ces courses :

Prix No : 1er Good, 2e Déficit, 3e Plaisir, 4e Hernani. — Prix d'Issy : 1er Thym, 2e Meddleham, 3e Joigny. — Grand steeple-chase de Paris : 1er Loutch, 2e Swanshol, 3e Venti, 4e Caucase. — Prix des Avenues : 1er Veraerty, 2e Cette, 3e Peppermint. Prix de Meudon : 1er Menfied, 2e Index, 3e Miroir de Portugal. — Prix de la Source : 1er Old-Bridge, 2e Muette, 3e Bisel.

La nouvelle Encyclique du Pape

Paris, 10 juin. — Nous vous avons télégraphié vendredi que le Souverain Pontife allait faire paraître incessamment une nouvelle encyclique, en en indiquant les points principaux. Voici, d'après une dépêche de Rome, quelques détails complémentaires sur cette encyclique. Léon XIII, après avoir rappelé les grandes manifestations catholiques à l'occasion de son récent jubilé, exposera en quatre ou cinq points fondamentaux ses idées maîtresses sur l'influence bienfaisante et pacifique de la papauté. Dans toute l'encyclique respire un souffle de paix destiné à produire une profonde impression. Aucune question politique n'y sera traitée.

Le Congrès de la fédération des consommateurs de gaz

Reims, 10 juin. — M. Georgin, président, rappelle les précédents congrès de Lyon et de Nancy; il prêche l'union des consommateurs de gaz contre les exigences des compagnies et demande l'appui du Parlement. M. Pallière, de Lyon, demande l'abolition des monopoles et l'application de la loi sur la libre concurrence. M. Mathieu, secrétaire général, s'attaque également aux privilèges des compagnies. Parmi les assistants : MM. Dancourt, sénateur, Mirman, Papelier, Mesureur, Chapuis, Henrion, Labussière, députés, et le sous-préfet de Reims qui promet de transmettre les vœux des congressistes au gouvernement.

Une réunion socialiste à Carcassonne

Carcassonne, 10 juin. — A la grande réunion socialiste qui a eu lieu au théâtre, assistaient environ 2000 personnes. Le calme a été le plus complet; aucun incident à relever. A noter simplement une phrase assez caractéristique du député Pelletan qui a déclaré que l'orientation du gouvernement est à droite et que la versatilité dont font preuve les élus rend un appel au pays nécessaire.

Un orage épouvantable dans le Bordelais

Bordeaux, 10 juin. — Un grand nombre de communes de l'arrondissement de Bazas viennent d'être ravagées par un orage épouvantable. La récolte de vin et de blé est perdue en beaucoup d'endroits. Les pertes sont considérables.

Le nouveau ministère hongrois

Budapest, 10 juin. — Le cabinet hongrois est reconstitué sous la présidence de M. Wekerlé. Le baron Eötvoes est nommé aux cultes et à l'instruction publique en remplacement du comte Czaki ; le comte juge Andrassy chargé du département, sans portefeuille, du célèbre homme d'Etat, est nommé ministre de la cour. Les nouveaux ministres doivent prêter serment lundi et se présenter mardi devant les Chambres. On pense que le projet de loi sur le mariage civil sera présenté la semaine prochaine à la Chambre-Haute. On croit que les magnats lui feront une opposition acharnée.

Explosion dans une mine

Saint-Etienne, 10 juin. — Hier soir une explosion, due à un coup de mine par suite d'une mauvaise bourre, s'est produite dans le chantier du puits des Roziers, appartenant à la Compagnie des mines de la Loire. Trois ouvriers ont été grièvement blessés. L'émotion est vive dans le quartier où l'on sait que la mine est grisouteuse.

Le dernier ouvrage de M. Zola

On lit dans le *Journal* :

« Notre correspondant particulier de Rome nous télégraphie que la congrégation des rites vient de mettre à l'Index *Lourdes*, le dernier ouvrage d'Emile Zola. »

Découverte d'une fabrique d'explosifs à Alger

Alger, 10 juin. — On vient de découvrir à Alger une affaire d'une certaine gravité. Il s'agit de la découverte d'une quantité considérable d'explosifs, dont une cinquantaine de kilos de picrate de potasse. La fabrication avait lieu sur place ; plusieurs individus compromis dans cette affaire ont été arrêtés.

La crise parlementaire en Italie

Rome, 10 juin. — La rupture des pourparlers est définitive. On annonce pour demain le refus de la couronne d'accepter la démission du ministère. Il se représentera donc devant la Chambre. L'extrême gauche est résolue à provoquer un vote hostile. L'agitation est très grande à Montecitorio.

Les Espagnols au Maroc

Melilla, 10 juin. — Le croiseur espagnol *Isla-Luzon* est arrivé avec deux compagnies d'artillerie. L'enquête sur la dernière agression continue.

Nouvelles du Siam

New-York, 10 juin. — On mande de Bangok au *Herald* :

« Les Siamois ont refusé de livrer le mandarin Phrayen au tribunal qui s'était réuni pour le juger; le tribunal s'est dissous. »

Les finances argentines

Buenos-Ayres, 10 juin. — Le ministre des finances a, hier, au congrès, démenti qu'il dut y avoir une suspension des intérêts de la dette extérieure. Il a été également que le gouvernement songe à contracter un nouvel emprunt. Le ministre des finances de la province de Buenos-Ayres a publié une déclaration disant que la province est en faillite et qu'il est également impossible d'augmenter les recettes et de diminuer les dépenses.

Situation météorologique. — Roubaix, 11 juin. — Hauteur barométrique 755 Température A sept heures du matin 11 degrés au-dessus de zéro A une heure du soir 14 degrés au-dessus de zéro A cinq heures du soir 13 degrés au dessus de zéro

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

M. ÉMILE MOREAU

ex-député de Roubaix

ET LE CANAL DES DEUX-MERS

UNE GRAVE ACCUSATION

La société anonyme du canal des Deux-Mers

Nous avons toujours suivi avec une sympathie patriotique l'idée du *Canal des Deux-Mers*, conçue par d'éminentes personnalités civiles et militaires, et dont le but est l'exécution d'un grand canal maritime devant relier l'Océan à la Méditerranée. *La Société anonyme du canal des Deux-Mers*, dont le siège est à Paris, 24, boulevard des Capucines, a été constituée avec les éléments de la Société d'Etudes de Travaux Français, fondée en 1883, et dont elle n'est, à proprement parler, que la transformation. Son Conseil d'administration est ainsi composé : *Président* M. le général de division Munier ; *Vice-Président*, M. l'amiral Forget; *Administrateurs* : MM. Baratier de Rey, intendant militaire, Sirven, ancien maire de Toulouse, président du Tribunal de Commerce de Toulouse, *Auguste* Moreau, ingénieur civil, membre du Comité des ingénieurs civils de France, et Louis Verstraet, ingénieur civil, administrateur délégué.

Depuis seize ans, cette société a pris l'initiative et fait les frais de tous les travaux qui ont été publiés pour établir les bases et les moyens d'exécution de la grande entreprise à laquelle elle s'est attachée ; elle n'a cessé d'agir auprès des pouvoirs publics pour obtenir la mise aux enquêtes et la déclaration d'utilité publique de l'œuvre nationale qu'elle veut faire aboutir.

Quatre commissions officielles ont été successivement nommées par le gouvernement pour l'étude de ses projets. Ces commissions ont reconnu que l'alimentation du canal était facile, que le trafic serait suffisant et qu'en définitive l'entreprise était praticable et n'exigeait pas une dépense supérieure à 750 millions de francs.

La Société anonyme du canal des Deux-Mers pensait alors toucher au but qu'elle s'était proposé, et attendait avec confiance la mise aux enquêtes que le gouvernement s'était engagé à lui accorder; mais elle avait compté sans la ruine d'une société qui a englouti l'épargne française dans une entreprise au-delà de l'Atlantique ; cette déconfiture et le scandale qui en est résulté, ont empêché les pouvoirs publics de s'occuper de cette œuvre essentiellement française.

La Société de propagande du canal des Deux-Mers

Le 25 octobre 1891, se fondait la *Société d'initiative et de propagande pour la construction du canal des Deux-Mers*, dont le siège social fut d'abord établi 6, cité Rougemont, à Paris, puis 22, rue Rossini, où il existe encore actuellement.

Le fondateur de cette société est M. Victor Nublat, ancien directeur du Cinquantenaire des chemins de fer à Vincennes, qui s'est adjoint pour collaborateurs MM. *Emile* Morceau, ingénieur, ancien conseiller municipal et ancien député de Roubaix, et Patrice Eyriès, membre de l'Association des journalistes parlementaires. Quant au comité de patronage, il se compose de M. Barbey, sénateur, ancien ministre de la marine, Garisson, sénateur, Chabrié, député et Maurice Lasserre, député.

Or, la *Société Nationale du Canal des Deux-Mers*, vient d'ouvrir une Exposition des projets provenant d'un concours auquel ont pris part un grand nombre d'ingénieurs français. Cette exposition, à laquelle participent les municipalités des principales villes de la région du Sud-Ouest, est ouverte du 1 au 30 juin, rue Chauchat, n° 6. Une foule de membres du Parlement, de la Presse parisienne, départementale et étrangère, d'ingénieurs et de chefs de service de nos administrations, invités à la visiter mercredi, ont été reçus par le comité de Paris et les délégués des comités du sud-ouest et des comités d'Algérie, et M. Emile Moreau, ancien député de Roubaix, président de la *Société nationale du canal des Deux-Mers*, après avoir fait une conférence à ses hôtes, les a conduits devant chaque projet, dont il a exposé l'économie. Ces projets ont attiré l'attention des hommes les plus compétents et reçu l'approbation de tous.

Les révélations de l'« Etoile de France »

La *Société Nationale* du Canal des Deux-Mers semblait donc être appelée à recueillir de nombreuses sympathies; mais un journal parisien, dirigé par M. Fernand Taine, l'*Etoile de France*, vient de lancer contre elle une accusation tellement grave, que nous ne la publions que sous les plus expresses réserves et parce que notre devoir est de tenir nos lecteurs au courant de toutes les révélations de nature à éclairer leur religion et à les intéresser, tant au point de vue politique, qu'au point de vue patriotique.

L'*Etoile de France* accuse formellement MM. Victor Nublat, Emile Moreau et Patrice Eyriès de s'être appropriés frauduleusement les documents, fruits de seize années d'études d'éminents ingénieurs, et d'avoir trompé l'opinion publique en accolant au titre de *Société Nationale de propagande* celui de *de Canal des Deux-Mers*.

L'*Etoile de France*, par la plume de son rédacteur en chef, Fernand Taine, dit qu'il s'agit là du vol manifeste d'une idée conçue depuis longtemps par la Société anonyme du Canal des Deux-Mers, et ajoute que les projets de la Société de Propagande peuvent se résumer en ces mots : « L'exploitation du public en grand. »

Notre confrère parisien déclare que lui-même, dans un but patriotique, et abusé par les apparences, avait cru à la sincérité de la Société de Propagande; mais qu'ayant, il y a quelques jours, reçu d'un député, des *informations et des documents précis*, il se livra à une enquête qui lui révéla des faits dont l'importance lui a paru telle, qu'il a résolu de les publier dans un numéro exceptionnel, que nous avons sous les yeux.

Deux lettres du général Munier

D'après une brochure communiquée à l'*Etoile de France*, les publications de la Société de Propagande sont les copies exactes de celles de la Société du Canal des Deux-Mers, qui datent du mois de janvier 1884, alors que la Société de Propagande n'a été fondée que le 25 octobre 1891. De plus, notre confrère publie deux lettres signées du général de division Munier, président du Conseil du Canal des Deux-Mers, et de M. Louis Verstraet, administrateur délégué, lettres adressées aux députés par les soins de la Société anonyme du Canal des Deux-Mers. La première est datée du 17 mars 1894. Le général Munier, après avoir rappelé la fondation, le but et les travaux de la Société du Canal des Deux-Mers, déclare qu'au moment de la *déconfiture du Panama*, des *industriels sans scrupules* ont profité de ce scandale pour s'emparer des projets, des études et des travaux de la société. « Sans engager un centime, ajoute M. le général Munier, ils ont formé un simulacre de société qui, sous le prétexte de préparer l'exécution du Canal maritime de l'Océan à la Méditerranée, n'était qu'un moyen de lancer dans le public *quatre millions de titres sans valeur*. Ces industriels ne se sont pas contentés d'usurper le titre de notre société, ils ont plagié nos études et nos documents, en vue d'établir dans le public une confusion entre notre société et la leur. »

Au moyen de cette usurpation de titres et de plagiat, les administrateurs de la Société de Propagande auraient sollicité des chambres de commerce, des tribunaux de commerce, des conseils électifs, des sénateurs et députés, et de la presse elle-même, des adhésions obtenues par la Société du Canal des Deux Mers depuis 1880, et qui se renouvelaient presque chaque année. Par les mêmes moyens, et avec le concours d'une maison d'affaires, dite *Banque centrale de Paris*, ils auraient lancé dans le public 20.000 parts bénéficiaires au prix de 200 francs l'une.

Après avoir rappelé l'organisation du concours entre les ingénieurs français, le général Meunier dit que la Société de Propagande a promis au lauréat une prime de cent mille francs, bien que cette Société ait déclaré, elle-même, n'avoir aucun capital. Enfin, les administrateurs de cette Société auraient trouvé un député et un sénateur pour demander, en leur faveur, une déclaration d'utilité publique, alors qu'ils n'ont jamais soumis au gouvernement ni plans ni projets, puisqu'ils n'en avaient pas.

M. le général Munier fait aussi connaître que, pour mettre fin à ces agissements, la *Société du Canal des Deux-Mers* a, dans l'intérêt de l'épargne française, intenté contre la *Société Nationale et de propagande du Canal des Deux-Mers*, une action en usurpation de titres et en contrefaçon de documents. Faisant droit à cette demande, la première Chambre du Tribunal civil de la Seine a, par jugement du 27 février 1884, décidé que « c'est à tort » que Nublat et Consorts ont pris pour la dénomina- » tion de la société qu'ils représentent le titre de » Canal des Deux-Mers, qui est la propriété exclusive » de la première société. » Le tribunal leur a fait en outre défense de faire usage de ce titre à peine de 500 francs pour chaque contravention constatée. Il a décidé que Nublat et Consorts devront cesser de publier les tableaux qu'ils ont inséré dans leurs documents, ou les modifier de manière à les distinguer de ceux qui appartiennent à la société du Canal des Deux-Mers. Enfin, il a ordonné la publication du jugement dans dix journaux et condamné Nublat et Consorts aux dépens.

M. le général Munier ajoute que M. Nublat, sans doute à raison d'antécédents auxquels il fait allusion, n'osant signer lui-même les réclames de sa société, les fait revêtir des signatures d'un ex-député du Nord, M. Emile Moreau, et d'un ingénieur à sa solde, M. Tirlicien. Le président du conseil de la société du Canal des Deux-Mers termine ainsi : « Entre notre société, qui travaille depuis seize ans avec ses capitaux, et la société Nublat qui cherche à attirer les capitaux des naïfs en escomptant notre nom et en plagiant nos travaux, le public ne saurait hésiter. »

La seconde lettre est plus récente ; elle est datée du 8 mai 1894, et est une réponse à une note de la Société de Propagande aux députés, « note audacieuse, écrit le général Munier, qui n'est qu'un tissu d'inexactitudes et de calomnies à l'égard de notre société et de notre administrateur délégué, M. Verstraet, *ingénieur civil*, promoteur du canal des Deux-Mers, avec M. E. Duclerc, ancien président du Conseil des ministres.

Et le général Munier donne connaissance des indications que l'on peut voir aux archives du Tribunal de Commerce de la Seine, concernant M. Nublat, à propos du *Moniteur des Employés de Chemins de fer*, dont il était le directeur, et de ses fonctions de secrétaire général du Cinquantenaire des Chemins de fer à Vincennes. « Et c'est sous un pareil patronage, dit en terminant M. le général Munier, que l'on a osé placer l'œuvre nationale du Canal des Deux-Mers.

***

Telles sont les accusations portées par l'*Etoile de France* contre la *Société nationale du Canal des Deux-Mers*.

Nous nous hâtons de déclarer que, si M. Emile Moreau et ses amis sont victimes d'une calomnie ou d'une méprise, nos colonnes leur sont ouvertes.

La journée de dimanche à la gare de Roubaix. Près de deux mille cinq cents voyageurs sont partis de la gare de Roubaix, dans la journée de dimanche, pour se rendre à la fête du Vieux-Lille, pendant qu'environ six cents autres se dirigeaient sur Roncq pour assister au festival donné dans cette dernière localité.

Succès d'un tireur roubaisien à Malines. — Les résultats du concours international de tir à l'arme de guerre, qui vient d'avoir lieu à Malines (Belgique) sont tout à l'honneur de Roubaix. Notre concitoyen, M. H. Vandaele, est cité quatre fois et a obtenu entre autres récompenses, un *premier prix d'honneur*, consistant en un superbe chronomètre en or, aux armes de la Belgique, offert par S. M. le roi Léopold II.

L'assemblée générale de l'Association amicale des anciens élèves des Frères a eu lieu dimanche, à quatre heures. Quatre-vingt-cinq sociétaires étaient présents. M. J. Delespaul, le dévoué président, a donné lecture du compte-rendu des travaux de l'année. Après avoir dit qu'une somme notable avait été versée entre les mains du cher Frère directeur, pour venir en aide aux élèves nécessiteux, il a proposé la fondation d'une société de secours mutuels, ce qui a été unanimement accueilli. M. le président a dit ensuite que la société poursuivait un autre but, absolument philanthropique : celui de procurer des emplois aux sociétaires non placés, et il a fait appel, pour arriver à un bon résultat, au concours de tous les membres. Il a rappelé ensuite les différents succès obtenus par l'Association dans les soirées dramatiques qu'elle a données; la représentation de *Jeanne d'Arc*, drame patriotique, a attiré 1,000 spectateurs.

Des remerciements ont été adressés à MM. A. Sonneville et A. Bernard, organisateurs de la société chorale, dont le fonctionnement est excellent, grâce au concours et au zèle de tous les sociétaires.

On a procédé ensuite à l'élection des membres du bureau; ont été nommés pour trois ans : MM. J. Delespaul, président; V. Forest, vice-président; J. Delcambre, secrétaire; L. Paret, secrétaire adjoint; J. Bourdeau, trésorier; Moulard, trésorier-adjoint. M. Albert Selosse a été nommé commissaire pour un an, en remplacement de M. J. Buytaert, décédé.

Une saisie importante de viande malsaine à la Halle centrale. — Dimanche matin, à la Halle centrale, M. Roger, inspecteur des denrées alimentaires, a procédé à la saisie de quatre cent cinquante kilogrammes de viande, reconnue impropre à la consommation publique. Ce lot si important appartenait à un seul boucher de la localité.

Bien des personnes ont voulu goûter le beurre de conserves, que prépare la laiterie d'Oostcamp, avant de se risquer pour leurs achats. Toutes seront satisfaites, car le beurre est garanti pur, et, malgré ce que disent les concurrents, se conservera *parfaitement*.

Les personnes qui désirent faire leurs provisions d'hiver, feront bien de se hâter. La laiterie, désireuse de fixer à jamais sa bonne réputation et voulant procurer un sérieux avantage à ses clients, vendra son beurre de conserves, en pots, tout préparé, au prix de **3** fr. **10** le kilog.

Pour le beurre de conserves, s'adresser directement rue du Bois, 13.

Le beurre frais vient aussi de subir une baisse; il se vendra, dès aujourd'hui, **3** fr. **40** le kilog. Rue du Bois, 13, et dans tous les dépôts-succursales, dont la liste figure aux communications. 65570

Une chute grave dans un escalier. — Vers cinq heures, dimanche matin, au lavoir de laines, Louis Vandierbaghen, célibataire de soixante-cinq ans, était trouvé, gisant sans connaissance, au milieu d'une mare de sang, dans le couloir de son logement, au numéro 124 de la rue de l'Alma. Il avait, dans la soirée du samedi, fait de nombreuses libations, et était tombé du haut en bas de l'escalier, en voulant se frayer à sa chambre à coucher, au premier étage de la maison.

M. le docteur Largitière, mandé d'urgence pour donner des soins au malheureux, le fit transporter à l'hôpital. L'état du vieillard inspire des inquiétudes.

Un cavalier qui se casse la jambe. — Un commerçant de la rue de la Vigne, M. F..., faisait une promenade à cheval, dimanche après-midi. A la hauteur de la rue des Sept-Ponts, l'animal prit peur, et se jeta de côté; le cavalier, surpris par cet incident, fut renversé sur le pavé. Des passants le relevèrent avec une fracture de la jambe droite. M. le docteur Montagne, dont on s'empressa d'aller réclamer les secours, lui donna les premiers soins dans une maison voisine, puis le fit transporter à son domicile.

Croix. — *La procession de la paroisse Saint-Martin.* — Dimanche, à l'issue de la grand'messe, la procession du Saint-Sacrement est sortie de l'église Saint-Martin, pour parcourir, avec une pompe exceptionnelle, les principales rues de la commune.

Le cortège, d'un déploiement considérable, s'est mis en marche dans l'ordre suivant : le clergé, les écoles communales de garçons et de filles, l'Orphelinat, l'Union de la Sainte-Enfance, le pensionnat de Mme Wallaert, la société de musique, la confrérie du Mont-Carmel, représentée par les dames de la localité : la Ligne de la Jeunesse Catholique, la Chorale de la paroisse, le Cercle Catholique.

M. Beswell, curé, portait l'ostensoir. Les dais était suivi d'un grand nombre d'adorateurs. A la plupart des habitations, on remarquait des bannières, des oriflammes et des guirlandes multicolores.

— *La bénédiction du drapeau de la Jeunesse catholique.* — Au commencement de la grand'messe a eu lieu, dimanche, à l'église Saint-Martin, la bénédiction solennelle, par M. le curé de la paroisse, du drapeau de la « Ligue de la Jeunesse catholique », de Croix.

Après l'Evangile, M. l'abbé Bayart, professeur à l'Institution Notre-Dame des Victoires de Roubaix, a prononcé un magnifique sermon.

« Je salue, » a dit, dit, « comme citoyen français, le drapeau sacré de mon pays, » et l'éloquent prédicateur a développé en termes chaleureux la thèse du patriotisme, marchant de pair avec la religion. Il a ensuite exprimé l'espoir que si jamais la France avait de nouveau besoin de ses enfants, la Jeunesse catholique saurait, comme ses aînés, les zouaves pontificaux en 1870, faire son devoir sur le champ de bataille. Cette émouvante péroraison a profondément impressionné l'auditoire.

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 40

Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre!**

A ROUBAIX : rue du Bois, 13, (ne de l'industrie, 2 (près la rue de Lille); rue Pierre-de-Roubaix, 150. Aux Halles (stalle 124); place d'Amiens, chez M. Mayot, boulanger; rue Pierre-de-Roubaix, 58; chez M. Dhondt, boulanger; rue d'Italie, 36; rue de l'Epeule, 195; rue de Tourcoing, 93, chez M. Achille Leleux, épicier; rue du Collège, 108; chez M. Dücrocq, comestibles; rue du Trieul, 123; chez M. Vandeputte, épicier, boulevard de Strasbourg, 126 ; chez M. E. Duforest, rue Corneille, 7, près le boulevard d'Armentières.

A CROIX : chez M. Duvivier, épicier, rue de la Gare.

A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, (maison Tanghe-Verdonck).

A LILLE : Rue Royale, 38 (épicerie Duverhay Verdonck). Place de Béthune, 1; rue des Juliers, 64.

N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

LES ANCIENS COMBATTANTS DE CRIMÉE. — Par suite du petit nombre de sociétaires qui avaient répondu hier à l'appel, la réunion trimestrielle n'a pu avoir lieu néanmoins, du cours de cette séance intime, il a été décidé que cette réunion serait reportée au dimanche 17 juin à six heures très précises du soir, au local, chez M. Delmotte, rue du Collège; à défaut des dignitaires et des membres actifs présents, le règlement sera appliqué dans toute sa rigueur.

LITTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALBERT REMOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

L'Union des Trompettes. — Les membres de la société l'*Union des Trompettes*, se sont réunis, dimanche, chez M. Dubabyn, pour y recevoir leurs livrets, contenant les statuts de la société. On nous prie d'annoncer que les nouveaux adhérents auront à verser une somme de cinquante centimes, en échange de laquelle ils recevront un livret et l'insigne de la société. La cotisation annuelle est fixée à un franc.

LE PÈLERINAGE A MONTMARTRE

ET ARGENTEUIL

LES PÈLERINS DE ROUBAIX-TOURCOING

La Journée de dimanche

(Dépêche d'un correspondant particulier.)

Paris, dimanche, 10 juin. — Les pèlerins de Roubaix-Tourcoing sont restés pendant une bonne partie de la nuit en prières, à la basilique du Sacré-Cœur, pour l'adoration nocturne ; ils n'ont pris que fort peu de sommeil.

Dès cinq heures, dimanche matin, les voitures arrivaient aux hôtels, et reconduisaient les pèlerins au Sacré-Cœur de Montmartre, à six heures, mille personnes, dont les cinq cents pèlerins de Roubaix-Tourcoing, assistaient à la messe, célébrée par M. Carlier, vicaire général de Cambrai, et presque toutes communiaient.

Après la cérémonie, M. Carlier a adressé quelques mots aux pèlerins, les engageant à prier pour l'Eglise, pour la France, et les félicitant d'être venus en aussi grand nombre s'agenouiller au pied du Christ.

Puis une procession a eu lieu dans la crypte, avec salut de réparation et on est allé ensuite déjeuner, à l'abri Saint Joseph, car les pèlerins partaient à 8 h. 35 pour Argenteuil, par la gare de l'Ouest.

Le départ s'est effectué sans encombre, et au milieu des cantiques; il en a été de même de l'arrivée; le parcours de la gare à l'église — il est 9 heures et demie — s'est fait avec recueillement; les pèlerins marchent par rang de quatre, les hommes d'abord, les femmes ensuite et cela au milieu d'une multitude de curieux, venus de tous côtés; aucun incident, du reste, sauf quelques bousculades; on récite le chapelet à haute voix et cette démonstration religieuse produit grand effet.

L'église est décorée comme en un jour de fête.

Mgr Bourret est absent ; sont présents : les évêques de Versailles, Nancy et Blois; c'est le curé d'Argenteuil qui officie ; six cents élèves du collège des Frères de Passy chantent la messe de Sainte Cécile, de Gounod ; le spectacle est grandiose : ajoutons que, pendant toute la cérémonie et jusqu'à l'issue des vêpres, les pèlerins se succèdent par groupes près la Sainte-Tunique.

Après le déjeuner — une heure — où célèbre les vêpres, pendant lesquelles les évêques donnent la bénédiction et M. l'abbé Garnier prononce une chaude allocution, dans laquelle il rappelle les souffrances du Christ pour sauver les humains.

L'orateur termine par les cris trois fois répétés de : « Vive Jésus-Christ ! » Le moment est solennel; n'était la sainteté du lieu, on acclamerait le prédicateur, l'enthousiasme est au comble.

Mais on se presse, on se hâte, on se bouscule ; il faut retourner à la gare pour rentrer à Paris ; le train part à six heures, au milieu de nouveaux chants ; on arrive à Paris à 6 heures 45 ; les omnibus sont à la gare et l'on va dîner.

Les pèlerins ont bien mérité un peu de repos, car la matinée de lundi est très chargée; le temps, bien que couvert, a favorisé le voyage d'Argenteuil; ce soir il pleut très fort; espérons que cette nuit suffira aux pleurs de Saint-Médard et que le soleil sourira demain aux exercices pieux de nos concitoyens.

TOURCOING

Les Commissions municipales. — Voici la composition des Commissions municipales permanentes :

Agriculture et halles. — MM. Augustin Dalle, Ernest Delva; Charles Leplat, Emile Delcroix, Alexandre Demouveaux, Delphin Dumortier, Didry Dubrulle.

Assistance aux adjudications. — Auguste Ducoulombier, Honoré Dhalluin, Louis Cruque, Charles Leplat, Masure-Leclercq, Emile Lemaire.

Fêtes. — Dhal-Descy, Ernest Delva, Charles Leplat, Auguste Ducoulombier, Emile Destombes, Henri Loridan, Louis Grau, Louis Diéval.

Finances. — Auguste Ducoulombier, Léon Salembien, Charles Delavalvre, Louis Cruque, Julien Tack, Raymond Théry, Henri Loridan, Goube-d'Anzin, Didry-Dubrulle.

Gaz. — Dhal-Descy, François Sénélar, Alexandre Demouveaux, Goube-d'Anzin, Emile Lemaire, Honoré Dumortier, Honoré Dhalluin.

Instruction publique et beaux-arts. — Félix Muller, Louis Dupont, Gustave Dron, Louis Cruque, Gustave Glorieux, Louis Despinoy, Augustin Benoit, Masure-Six.

Militaire. — Charles Delavalvre, Julien Tack, Alfred Roux, Emile Destombes, Louis Grau, Didry, Dubrulle.

Scolaire municipale. — Félix Muller, Charles Delavalvre, Ernest Delva, Louis Despinoy, Louis Dupont, Delphin Dumortier, François Sénélar.

Travaux publics. — Honoré Colson, Louis Hersin, Emile Delcroix, Honoré d'Halluin, François Sénélar, Honoré Dumortier, Augustin Benoit, Louis Grau.

Voirie. — Auguste Ducoulombier, Charles Delavalvre, Ernest Delva, Louis Cruque, Alfred Roux, François Sénélar, Honoré Dhalluin, Masurel-Leclercq.

Au cercle des officiers. — Dans la réunion des membres du cercle des officiers tenue samedi soir, M. Georges Duvillier a donné lecture de la lettre suivante qui lui a été adressée par M. François Masurel père, président de la Société de Géographie :

« Monsieur le Président,

» La Société de géographie a pensé qu'elle ne pouvait trouver meilleur emploi de la carte ayant servi à la conférence prononcée par M. Merchier le 18 mai, en la confiant au cercle des officiers, qui a pris une part si active à l'organisation de nos oubliables fêtes du Centenaire.

» J'ai l'honneur en conséquence de vous offrir la carte de la bataille de Tourcoing du 18 mai 1794, pour les archives du cercle et je vous prie d'être près de vous vos amis, l'expression de mes sentiments de vive sympathie.

» Veuillez agréer..... »

Les membres du cercle ont accepté avec reconnaissance le don de cette carte qui avait été tracée, comme nous l'avons dit, par M. J. Ausniaux, secrétaire de la Société de géographie de Lille.

L'exposition de photographies du Centenaire. — On nous prie de publier la communication suivante :

« Le bureau du comité des fêtes du Centenaire informe MM. les photographes professionnels et amateurs, qu'une exposition de photographies représentant les vues d'ensemble, groupes, portraits, reconstitution de bâtiments, plantes et fleurs, en un mot, de toutes photographies se rattachant aux fêtes du Centenaire et à l'exposition horticole, sera installée dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, pour le 17 juin prochain.

» Toute facilité sera donnée aux exposants pour le placement sans frais de leurs photographies.

» Le Comité choisira parmi les œuvres exposées, les photographies qui composeront un album des fêtes du Centenaire. Le nom des artistes sera mentionné à l'album mis en vente. A partir du 11 juin, les photographies pourront être envoyées à l'adresse de M. le président du Comité des fêtes, en l'Hotel-de Ville de Tourcoing. »

Cérémonie de la pose de la première pierre de l'église Saint-Louis. — Jamais on n'a vu cérémonie plus imposante, et on peut, sans exagération, évaluer à sept à huit mille personnes, la foule qui se pressait sur le chantier et aux alentours.

Sur tout le parcours, toutes les maisons, à très peu d'exceptions près, étaient admirablement pavoisées de draperies tricolores et de bannières. La rue Neuve-de-Roubaix, qui n'avait guère eu jusqu'ici l'occasion d'arborer *drapeaux et guirlandes*, s'était amplement transformée. Mais la décoration de la rue des Omnibus se distinguait entre toutes : des mâts plantés de distance en distance, au sommet desquels flottaient les trois couleurs nationales, étaient reliés par de magnifiques guirlandes. A l'entrée, une fausse-porte avec cette inscription : Honneur à Monseigneur. Du côté de la nouvelle église, une deuxième fausse porte où on lisait : *Je suis le bon Pasteur*.

De nombreux mâts étaient dressés autour du chantier ; au sommet, des drapeaux tricolores, et, à une certaine hauteur, des bannières de diverses couleurs. Une croix s'élève à la place que doit occuper l'autel, et une estrade garnie de draperies rouges est dressée au centre de l'église. La pierre — carré long en marbre noir — repose sur une table dans le sous-sol du chœur. On a gravé des croix aux quatre coins et au centre. On y a scellé une boîte renfermant des pièces de monnaie, des médailles et le procès-verbal ci-après :

Copie du parchemin déposée dans la première pierre posée par Mgr Monnier, évêque de Lydda : Au Nom du Seigneur — Amen. Sa Grandeur Monseigneur Henri Monnier, Evêque de Lydda, Suffragant et auxiliaire de l'illustre Archevêque de Cambrai, en présence d'une grande députation du clergé et aux applaudissements d'une foule nombreuse d'assistants, le 10 juin de l'année de la Rédemption 1894, plaçait dans les fondements de cette église dédiée à Saint-Louis, Roi de France et qui sera construite grâce aux offrandes pécunaires d'un grand nombre de fidèles, sur un terrain donné par M. et Mme Eugène Delaoye, la première pierre. Vu, approuvant glorieusement l'Eglise catholique depuis 16 ans, Sa Grandeur Mgr Etienne-Marie-Alphonse Sonnois, occupant le siège de la Métropole de Cambrai, le Révérend Maître Van Bockstael, chanoine honoraire, étant curé-doyen de la paroisse Saint-Christophe, dont est sortie cette nouvelle paroisse; M. Sadi Carnot, étant Président de la République Française; M. Victor Hasebroucq, étant Maire de la ville de Tourcoing; M. Cordier, étant l'architecte de cette église; M. Louis Pannelier, entrepreneur des travaux.

Le cortège formait une véritable procession qui s'étendait de Saint Christophe jusqu'au delà du pont du chemin de fer ; il se composait de nombreux groupes, écoles, patronages de garçons et de filles ; cercles catholiques d'ouvriers avec leurs bannières, le collège et la fanfare. On remarquait aux côtés de Mgr Monnier, les chanoines-doyens Debrabant, Vanbockstael et Leblanc, supérieur de l'Institution Libre du Sacré-Cœur. Les groupes et le clergé chantaient alternativement des psaumes et des cantiques ; Monseigneur donnait la bénédiction aux nombreux fidèles qui s'accumulaient sur son passage.

Arrivé à l'endroit où reposait la pierre, Mgr de Lydda l'a bénite et a fait les onctions en récitant les prières liturgiques; puis M. le doyen de St-Christophe a dit les Litanies des saints, et M. Croën, l'architecte, a porté la pierre à sa place; puis un maçon a avancé une truelle à l'évêque qui a puisé plusieurs fois du mortier dans l'auge. Ensuite MM. les doyens de Notre-Dame et de St-Christophe, et M. le chanoine Leblanc ont posé une brique tour à tour, puis les membres du conseils de Fabrique au grand complet. L'évêque est allé alors prendre place en aspergeant les travaux sur l'estrade, et là, la mitre en tête et tenant la crosse il a prononcé une courte allocution.

« Malgré la défense formelle qui m'a été faite, a-t-il dit, de parler en plein air, sous menaces de perdre la voix, je ne puis résister au désir d'adresser quelques mots à la religieuse population de Tourcoing qui se presse autour de moi. »

Mgr a dit qu'il fallait, au fur et à mesure que la population grandissait, il fallait augmenter le nombre des églises ; sans églises, que deviendrions-nous ? La prospérité matérielle ne serait qu'un vain mot et ne produirait que des ruines.

Il a remercié le gracieux donateur du terrain où va s'élever le nouveau temple qui va transformer un quartier jusqu'ici déshérité; et les bons chrétiens qui contribuent si largement de leurs deniers, ce qui en assure l'achèvement à bref délai. Monseigneur a annoncé qu'il allait donner la bénédiction papale et tout le monde s'est agenouillé. Le cortège s'est remis en marche dans un ordre parfait. Monseigneur rentrait à Saint-Christophe à 5 heures 1/2 et donnait un salut qui a suivi la bénédiction du Saint-Sacrement.

La tournée de confirmation. Dimanche matin, Mgr de Lydda a célébré la messe dans la Chapelle de l'Institution du Sacré-Cœur et il a confirmé une cinquantaine d'élèves de cet établissement, après avoir prononcé une allocution sur le sacrement de confirmation.

En quittant l'Institution du Sac